



Fédération Française
Sportive de
Twirling Bâton

Relevé de décisions Comité Directeur Fédéral

3 et 4 juillet 2021 à Bussy Saint Georges

Présents :

- Sylvie BONNIER, Françoise BORDEREAU, Charlie CAMPO, Brigitte CHAIBI, Jean-Claude CHOSSON, Laurent FERLAY, Rodolphe GIRARD, Gérard GUEROULT, Gérard KUSTER, William MIDON, Prescillia MORAN, Kay-Joua MOUA, Ghislaine PAVIOT, Henryvonne PERNOT, Hélène PIGNATARO, Françoise RINGUEDET, Régine ROLLAND, Véronique TASSY, Dominique TRAVAILLEUR

Absent excusé : Dinh-Chuyen VU

Invité : Yannick MEUNIER, Directeur Général

La Présidente ouvre la séance à 10h15 en soulignant le plaisir de se retrouver quasiment au complet et enfin en présentiel.

Elle indique que, dans le cadre d'un nouveau fonctionnement, un maximum de documents a été communiqué par avance afin que chacun puisse en prendre connaissance avant la réunion.

1) Point sur les licences

A ce jour : 15 401 licences validées pour 21 449 à N-1. La baisse est conséquente, mais des écarts sont constatés entre les régions (disparité de -20% à -40%). Concernant les clubs : 496 dont 109 de pratique NBTA pour 507 à N-1, mais nous avons déjà 4 nouvelles demandes d'affiliation pour la rentrée.

2) Point sur les finances

o a) Etat au 30 juin 2021

Un total de charges de 138 K€ pour un total de recettes de 62 K€. La baisse de recettes estimée se concrétise, mais il faut attendre les licences de la rentrée.

o b) Prise en charge des frais du conjoint de la présidente ou son représentant à l'étranger et TOM + interprète

Les réviseurs aux comptes et l'expert-comptable ont souligné un manque de clarté sur ces dépenses. Le vote est proposé dans le cadre d'une transparence totale.

Sortie de Kay-Joua MOUA de la salle pour aller à la réunion de la commission des athlètes.

21 Q rue de Ruffigny
86240 ITEUIL
Tél. : 0805 690 382
accueil@ffstb.fr

Le Comité Directeur décide à l'unanimité avec 17 voix POUR (1 ABST) la prise en charge des frais du conjoint de la présidente ou son représentant à l'étranger et TOM + interprète.

o c) Partenariat avec TOYOTA

Le Trésorier informe l'assemblée de l'issue favorable de ce dossier, ceci sans intervention d'huissier. Les frais à charge de la Fédération s'élèvent à 700 € (rayures).

Délégataire en vertu de l'arrêté
Ministériel n° VJSV1700230A
le 31 décembre 2016
Affiliée au Comité
National Olympique
et Sportif Français,
Membre de la WBTF,
WFNBTA et IBTF
www.fftwirling.fr



Fédération Française
Sportive de
Twirling Bâton

Le partenariat sera reconduit, avec une prise en charge mensuelle de 140 €TTC, pour un véhicule qui sera stationné au siège et mis à disposition des élus et du personnel. Des modalités spécifiques seront mises en place : carnet de suivi utilisateurs et kilométrage, logo à faire apposer, titulaire assurance à vérifier (présidente ?).

3) Point sur les votes par voie dématérialisée

- a) Mai 2021 : annulation des compétitions de la pratique NBTA et transformation de la finale en open / défi relance de la pratique NBTA

Le Comité Directeur a décidé à l'unanimité l'annulation des compétitions de la pratique NBTA et la transformation de la finale NBTA en open / défi relance avec 17 voix POUR.

- b) Information des résultats de l'examen juges N2

Le Comité Directeur a pris note des résultats de l'examen juges N2, avant communication.

- c) Entrée en formation ETN 3 avec validation concomitante de ETN 4

Le Comité Directeur a décidé à l'unanimité l'entrée en formation ETN3 avec validation concomitante de ETN4 avec 19 voix POUR.

- d) STL 2021 : stages organisés par des indépendants

Le Comité Directeur a décidé à la majorité la non recevabilité des dossiers basés sur des stages organisés par des indépendants avec 17 voix POUR et 1 ABSTENTION.

- e) STL 2021 : délai de retour rallongé

Le Comité Directeur a décidé à l'unanimité d'un délai de retour rallongé pour recevoir les pièces manquantes des dossiers STL 2021 avec 18 voix POUR.

4) Planification des prochains BF

- a) BF : 18 et 19 septembre et 04 et 05 décembre à définir. Réunions régulières par visioconférence autant que de besoin.

- b) CODIR : 16 et 17 octobre.

5) L'organisation de la communication entre nous

Sylvie BONNIER communique les nouvelles adresses et leurs destinataires

Retour de Kay-Joua MOUA.

Délégataire en vertu de l'arrêté
Ministériel n° VJSV1700230A
le 31 décembre 2016
Affiliée au Comité
National Olympique
et Sportif Français,
Membre de la WBTF,
WFNBTA et IBTF
www.fftwirling.fr



Fédération Française
Sportive de
Twirling Bâton

6) Vote de la composition des commissions

Chaque responsable de commission est invité à faire un point d'étape sur la construction de sa commission. La base de travail est la présentation des pôles telle que déclinée lors de l'AG. Le document final sera destiné à être mis en ligne sur le site fédéral

Composition des commissions

Le Comité Directeur valide à l'unanimité la composition des commissions et services avec 19 voix POUR.

a) Adresses électroniques de gestion

CF plus haut

b) État des lieux (début sujet, la suite étant au point 18)

Commission technique NBTA

La Virtual Cup a été organisée en 2 parties :

- 1 pour les solos imposés pour les catégories Pous / Min / Cad, réparties en niveau de difficulté Easy / Médium / Twicky. 140 athlètes ont concouru et le jugement a été assuré par 3 juges.
- 2 pour les autres catégories en solo libre. 213 athlètes pour 2 juges.

7) Séance de travail en commission

8) Travail sur le règlement sportif

9) Vote des règlements sportifs

Pratique FFTB

Le Comité Directeur valide à l'unanimité le règlement sportif pratique FFTB avec 19 voix POUR.

Pratique NBTA

Le Comité Directeur valide à l'unanimité le règlement sportif pratique FFTB avec 19 voix POUR.

10) Renouvellement de la délégation

Yannick Meunier fait part de l'actualité de ce dossier. Les éléments doivent être transmis avant le 30 septembre.

a) Structuration fédérale pour la pratique para adaptée

Le Comité Directeur désigne à l'unanimité Hélène PIGNATARO comme référente pour la pratique para adaptée avec 19 voix POUR.

La désignation d'un référent éthique et intégrité est nécessaire.

Le Comité Directeur désigne à l'unanimité Albert COURETEMANCHE (sous réserves de son accord) comme référent éthique et intégrité avec 19 voix POUR.



Fédération Française
Sportive de
Twirling Bâton

b) Vote du plan de mixité

Le plan de mixité que la Fédération doit être envoyé au Ministère dans le cadre de la délégation. Le Directeur Général présente la version du dernier mandat.

Des points seront mis à jour avant validation afin d'être en phase avec la réalité.

c) Organisation de la surveillance médicale réglementaire

Dans le cadre de notre demande de reconnaissance de haut niveau, la commission médicale devra travailler sur la surveillance médicale réglementaire.

La commission médicale va également travailler sur le lien entre la reprise de l'activité et les personnes touchées par la Covid19.

15) Point sur les ressources humaines

Un état exhaustif des salariés a été transmis aux membres du Codir.

16) Point sur l'informatique

Yannick MEUNIER fait état de devis reçus pour assurer une sauvegarde et maintenance de qualité. L'état des lieux souligne un matériel surdimensionné pour notre usage, ainsi qu'un risque lié aux sauvegardes sur place. Le devis de Vienne Doc portant sur 5 K€ est retenu.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité le devis de maintenance/sauvegarde de Vienne Doc avec 19 voix POUR.

Françoise BORDEREAU fait état des travaux entrepris avec le service informatique pour le changement du logiciel fédéral.

De nombreuses réunions en visioconférence ont permis de déterminer un prestataire (parmi les 3 pré sélectionnés) qui répond à nos exigences et comprend nos problématiques. La phase 1 (gestion licences) serait opérationnelle en septembre et la seconde phase à la saison sportive 2022/2023. Le coût est de 9K € / an, auquel il faudra ajouter 70 K€ (développement spécifique compétitions/formations) sur les 4 années suivantes. A terme, il ne restera que la partie location à 9k € / an.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité le devis de la Société EXALTO avec 19 voix POUR.

17) Les dispositifs post covid

Un point est fait sur les différents dispositifs

- Pass' sport : subventionnement de 50 € selon critères CAF
- Carte passerelle : possibilité de pratiquer 3 séances à l'essai
- Subventions : La Fédération a reçu à ce jour 200 dossiers pour 100 structures. A ce jour, les travaux sont bloqués par 1 membre de la commission. Les membres du Codir décident d'imposer un délai limite de retour à mardi 23h59. A défaut, aucune notation de ce membre ne sera prise en compte pour aucun dossier



Fédération Française
Sportive de
Twirling Bâton

(principe d'égalité). Il sera nécessaire d'établir un règlement intérieur pour cadrer le fonctionnement interne de la commission concernée.

**18) Vote de motions à la demande des commissions et reprise du point état des lieux
6c)**

Service médical :

Il sera nécessaire de lister les dossiers afin de rechercher des compétences spécifiques (exemple : diététique) et de vérifier nos obligations (accompagnement des athlètes, poste de secours, etc.)

Service communication : Les flyers sont en cours de finition. Prévoir une dotation de 30 flyers par club + 1 affiche A3 + 1 affiche A2 avant la rentrée. La Vidéo promotionnelle est en cours d'élaboration, ainsi qu'une vidéo spécifique destinée à une présentation WBTF. Il est nécessaire de faire un point sur le droit à l'image et de créer une photothèque et une vidéothèque.

Commission formation :

Dominique TRAVAILLEUR expose la situation particulière rencontrée pour la session ICN4 de 2020. Les inscrits n'ont pu suivre qu'un seul stage en 2020 et le reste n'a pas pu être reporté. Il est proposé une réinscription prioritaire pour ces inscrits, ainsi qu'un remboursement des stages 2 et 3 non effectués (mais pas des frais d'inscription).

Le Comité Directeur valide à l'unanimité la motion soumise avec 19 voix POUR.

Un autre sujet est abordé : celui de la nécessité d'une certification en club pour valider la formation AMT. De nombreux participants ne certifient pas la fin de cursus et encadrent néanmoins des jeunes. Il est nécessaire de rendre la certification obligatoire, mais en y appliquant une tarification forfaitaire mutualisée. Il est proposé une mise en valeur des clubs labellisés par la possibilité d'affichage d'un « logo » spécifique numéroté. Un autre sujet sera à traiter : celui de la possibilité de recyclage des IC et AMT en ligue.

Commission sportive FFTB :

La priorité est donnée au règlement sportif et au calendrier. La synthèse du sondage auprès des athlètes du pôle sera communiquée dès que disponible.

Commission Juges/PJ :

Pour les Juges, les examens JN2 et JN3 sont terminés (ratrappage JN3 en cours). Une nouvelle session sera ouverte en septembre.

Pour les PJ, il n'y aura pas d'ouverture de session en septembre. La formation en cours sera poursuivie jusqu'à son terme. Deux dossiers litigieux devront rapidement être traités : retour d'un PJ démissionnaire depuis + de 10 ans et demande d'une licenciée faisant état d'une validation de son statut de PJ depuis 12 ans (mais sans preuve à ce jour).

Commission Athlètes :

Il sera nécessaire de travailler avec tous les acteurs du twirling, et notamment auprès des athlètes de tous niveaux.

Commission finances :



Fédération Française
Sportive de
Twirling Bâton

Gérard KUSTER réitère son inquiétude face à la baisse des recettes et aux difficultés d'équilibrage du budget. Il alerte les membres du Codir sur l'éventualité d'une révision à la hausse de nos tarifications pour l'exercice à venir.

Commissions Organes Déconcentrés :

Pour les organes qui sont en anomalie à ce jour, des dates de réunions ont été imposées.

18) Questions diverses

Licence évènementielle

Si des Organes Déconcentrés veulent organiser des évènements sur 1 ou 2 jours, ils devraient pouvoir faire souscrire des licences de ce type. Néanmoins, il est nécessaire au préalable de mettre en conformité notre RI et nos statuts, avant de procéder à une ouverture du logiciel aux clubs.

Lieu de l'AG 2022

Un appel à candidature sera effectué

Lieux des finales 2022

Priorité sera donnée pour une mise à jour des dossiers 2021, avant un éventuel appel à candidature.

Fin de réunion 12h.

La Secrétaire Générale

Françoise Bordereau

21 Q rue de Ruffigny
86240 ITEUIL
Tél. : 0805 690 382
accueil@ffstb.fr

Délégataire en vertu de l'arrêté
Ministériel n° VJSV1700230A
le 31 décembre 2016
Affiliée au Comité
National Olympique
et Sportif Français,
Membre de la WBTF,
WFNBTA et IBTF
www.fftwirling.fr